



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Fiche de poste / 2019-XXXX

Tous les postes du ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur-euse handicapé.e

Intitulé du poste :

Coordonnateur.trice du recrutement et de la mobilité (H/F)

Catégorie : A

Corps : Attaché d'administration de l'État

Groupe RIFSEEP : 3

Ouvert aux contractuels en CDI du ministère de la culture et de ses établissements

Domaine(s) fonctionnel(s) : Affaires juridiques

Emploi(s) type : JUR01 Cadre juridique

Localisation administrative et géographique/Affectation :

Ministère de la culture – Secrétariat général- Service des ressources humaines

Sous-direction du pilotage et de la stratégie – Bureau du recrutement et de l'évolution professionnelle

182, rue Saint-Honoré – 75033 PARIS CEDEX 01

Missions et activités principales

Au sein du bureau du recrutement et de l'évolution professionnelle (BPREP), la/le titulaire du poste sera chargé.e de coordonner le secteur recrutement et évolution professionnelle. A ce titre, il/elle propose l'élaboration de procédures et des dispositifs en lien avec le recrutement et la mobilité. Il en assurera le suivi et la mise en œuvre auprès des équipes du bureau.

1/ Participer à l'élaboration de la politique de recrutement et de mobilités

- Proposer des évolutions de doctrine dans le domaine du recrutement et des mobilités (processus d'affectations, lignes directrices de gestion en matière de mobilité, parcours professionnels ...)
- Rédiger et mettre à jour des guides, instructions, circulaires ministérielles et en assurer la diffusion
- Veiller à l'appropriation de ces doctrines par les acteurs du recrutement et de la mobilité
- Participer aux groupes de travail ministériels et interministériels sur le recrutement et la mobilité

2/ Contribuer à la définition de la stratégie de recrutement et de mobilité du ministère

- Contribuer à l'identification des parcours professionnels
- Développer la visibilité et l'attractivité des postes et des parcours au sein du ministère et promouvoir la marque employeur
- Développer une démarche de parangonnage auprès des autres ministères
- Proposer des dispositifs innovants et initier des coopérations avec des plates-forme d'emploi
- Développer et diffuser l'information

3/ Coordonner le secteur politique de recrutement et évolution professionnelle (5 agents)

- Coordonner les dispositifs de recrutement et de mobilité et suivre leur mise en œuvre
- Initier et coordonner un dispositif régulier afin de rapprocher les besoins de recrutement des services (postes vacants) et les demandes d'évolution professionnelle des agents
- Développer la structuration de viviers en lien avec les autres secteurs du bureau
- Accompagner et suivre des processus de restructuration de services

- Prévenir et suivre les contentieux en matière de recrutement

4/ Développer et animer les réseaux (RH de proximité, recruteurs)

- Apporter un appui conseil en matière de recrutement et de mobilité

- Promouvoir l'offre de service du bureau en direction des partenaires (directions générales, recruteurs)

Compétences principales mises en œuvre (cotées sur 4 niveaux : initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques et savoir faire

- Règles de gestion des ressources humaines (Expert)
- Conduite et gestion de projet (Maîtrise)
- Organisation méthode et processus (Maîtrise)
- Techniques de rédaction (Maîtrise)
- Coordonner (Expert)
- Travailler en réseau (Maîtrise)

Savoir-être (compétences comportementales)

- Être persévérant
- Sens de l'organisation
- Aisance relationnelle

Environnement professionnel

Activité du service

Au sein du service des ressources humaines du ministère, la sous-direction du pilotage et de la stratégie (DRH 3) est constituée de trois bureaux :

- le bureau du recrutement et des évolutions professionnelles (BREP) élabore la politique et les objectifs en matière de recrutement et de développement professionnel des agents, notamment à travers l'organisation des concours et la mise en place d'une gestion anticipée des emplois et des compétences, en lien avec les directions « métiers », autorités d'emploi. Il organise les concours, affecte les lauréats et veille à leur intégration au sein du ministère. Il facilite les mobilités de tous ainsi que la construction de parcours professionnels qui permettent aux services de disposer de compétences adaptées à leurs missions et aux agents d'évoluer sur le plan professionnel.

- le bureau du recrutement et des parcours professionnel (BRPP) Le bureau de la formation professionnelle et du développement des compétences (BFPDC) assure l'élaboration et le pilotage de la politique de formation des personnels pour la meilleure adéquation possible des compétences en lien avec les besoins des services, le développement des compétences managériales et l'accompagnement du développement professionnel et personnel des agents.

- le bureau du pilotage des effectifs et des rémunérations définit la politique de rémunération des personnels et en coordonne la mise en œuvre, assure la partie du budget relative aux dépenses de personnel, le suivi des emplois et de la masse salariale, et est garant du respect des équilibres ministériels en emploi et crédits de personnel.

Liaisons hiérarchiques

La/le coordonnateur.trice recrutement et mobilité est placé.e sous l'autorité de la/du chef.fe du bureau du recrutement et de l'évolution professionnelle.

« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »

Qui contacter ?

Renseignements/Candidatures :

Copie impérative à : recrutements.sg@culture.gouv.fr

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.

Date de mise à jour : 16/05/2019

